

HEMU

HAUTE ÉCOLE DE MUSIQUE
VAUD VALAIS FRIBOURG



RAPPORT D'ACTIVITÉS
2021

Hes·so

I. CONTEXTE GÉNÉRAL	3
II. DÉCLINAISON DES EXIGENCES LÉGALES EN CATÉGORIES D'INFORMATION	4
A. Enseignement	4
1. <u>Admissions</u>	4
2. <u>Cours préparatoires</u>	6
3. Formation Bachelor	7
4. Formation Master	8
5. Formations postgrades et continues	9
B. Recherche appliquée et développement	10
6. <u>Activités Ra&D</u>	10
C. Prestations de service à des tiers	18
7. <u>Prestations de service</u>	18
D. Médias	19
8. <u>Présence de l'institution dans les médias</u>	19
E. Collaboration avec des institutions de formation et de recherche suisses et étrangères ...	20
9. <u>Collaborations</u>	20
10. Mobilité	22
F. Gestion du personnel (effectifs au 31.12)	23
11. Personnel d'enseignement et de recherche	23
12. Personnel administratif et technique	24
13. Collaborateurs engagés sur des fonds extérieurs à l'Etat	24
14. Intervenants extérieurs et professeurs invités	25
15. Assistant-e-s	25
G. Gestion des ressources financières et des infrastructures	27
16. Exploitation du budget	27
17. FRI	28
18. Infrastructures	29
H. Gouvernance	30
19. Organes de gouvernance	30
I. Egalité des chances (thématique d'approfondissement 2021)	31
20. Egalité des chances	32
III. SUIVI DU MANDAT DE PRESTATIONS CONCLU AVEC LA HES-SO	34
IV. RÉALISATION DES MISSIONS PARTICULIÈRES CONFIEES PAR LE DÉPARTEMENT	34

I. CONTEXTE GÉNÉRAL

L'année 2021 sera elle aussi profondément marquée par la pandémie mondiale de Covid-19. L'agenda de l'HEMU voit de nombreux concerts annulés ou reportés, le port du masque et le respect de distance perdurent, les quarantaines complexifient l'organisation de tous les ensembles, les rencontres virtuelles se sont massivement implantées tant sur le plan académique qu'administratif. Fort heureusement, les cours individuels peuvent se dérouler quant à eux presque normalement, garantissant ainsi un suivi au plus près de nos étudiant·es. D'un point de vu extérieur, la crise rend notamment les conditions de voyage particulièrement compliquées. Ainsi, afin de permettre à chaque candidat·e de pouvoir se présenter aux concours d'entrée, tout en bénéficiant des mêmes conditions et des mêmes chances, l'HEMU a mis en place pour la première année un système d'inscription en ligne. En mars, les auditions se sont ensuite déroulées sur la base d'enregistrements vidéo et les tests théoriques furent aussi organisés en ligne.

En mai, une nouvelle association officielle voit le jour au sein de l'HEMU. L'Association des Musiciennes Etudiantes du Flon (AMEF) a pour but principal de veiller au bon déroulement de la formation des étudiantes en Jazz et en Musiques Actuelles au sein de l'HEMU.

Après deux ans d'entrée en vigueur de ses nouveaux statuts, la Fondation HEMU-CL a entrepris de nombreux chantiers, tels la mise en place d'une nouvelle gouvernance participative. L'arrivée de trois nouveaux membres, en juin, marque du renouveau au sein du Conseil de Fondation : M. Philippe Trinchan pour représenter le Canton de Fribourg, M. Francesco Walter pour représenter le Canton du Valais et M. Anthony Ernst, directeur administratif de l'OCL, pour représenter les milieux professionnels.

Sur le plan artistique, notre institution bénéficie, depuis début 2021, des conseils du musicien Jean Geoffroy. Son expérience éclectique, où la pédagogie et la créativité tiennent une place prépondérante, enrichit notre commission artistique composée de Philippe Savoy (président), Noémie Robidas, Alain Chavaillaz, John Cohen, Thomas Dobler, Hans Egidi, Nicolas Farine, Andrew Ferguson, Jörg Lingenberg, Rodolphe Moser et François Vion. D'autre part, pour la première année, l'HEMU accueille un compositeur en résidence. Le but de la démarche est de renforcer la part dévolue à la musique contemporaine dans les pratiques usuelles de ses étudiant·es. En juin, a eu lieu le concert-finissage d'une première collaboration avec le compositeur franco-argentin Luis Naón. C'est le suisse, Xavier Dayer, qui s'est ensuite installé à l'HEMU en septembre pour un an. Au rendez-vous : des échanges fructueux avec les étudiant·es dans le cadre de conférences, de sessions de travail et de concerts.

En juillet, l'HEMU a signé avec le Rectorat de la HES-SO son nouveau mandat de prestations qui formalise les enjeux à relever et les développements à accomplir pour la période 2021-2024.

Pour aller dans le sens des objectifs que la direction collégiale de l'HEMU a fixé dans sa stratégie 2020-2024, le Service Administratif et Technique (PAT) de l'HEMU a été repensé. Aussi, celui-ci a été structuré en quatre pôles : formation, métier et société, recherche et innovation, et ressources. La nouvelle organisation du PAT a pour but d'être orientée vers une approche étudiante à 360°, remettant le focus sur notre cœur de métier, la formation. Ce nouveau fonctionnement a été mis en route à la reprise de septembre.

La rentrée académique fut aussi l'occasion pour le site de l'HEMU Valais-Wallis d'accueillir un nouveau directeur en la personne de Monsieur Sylvain Jaccard. Plusieurs nouvelles personnalités ont rejoint également le corps professoral : Igor Tcheteuev pour le piano, Fanny Vicens pour l'accordéon, Olivier Louvel et Christophe Godin pour la guitare musiques actuelles et Nicolas Chalvin en tant que chef de l'Orchestre-Atelier.



**SOLISTES 2021
CONCERTS FINAUX
DE MASTER
BCV CONCERT HALL**

**SOLISTES 2021
CONCERTS FINAUX
DE MASTER
BCV CONCERT HALL**



**SOLISTES 2021
CONCERTS FINAUX
DE MASTER
BCV CONCERT HALL**

II. DÉCLINAISON DES EXIGENCES LÉGALES EN CATÉGORIES D'INFORMATION

A. Enseignement

Encore fortement impactée dans son fonctionnement par la pandémie de Covid-19, l'HEMU imagine ses premières admissions entièrement digitales. Le 5 février 2021 s'est déroulée la première « Journée d'information online », au programme : des séances d'informations sur les cursus et le campus ainsi que des rendez-vous individuels avec nos professeur.es. S'en est suivi un processus d'admissions composé d'inscriptions en ligne, une grande nouveauté pour la haute école, et de concours d'admission sur la base d'enregistrements vidéo transmis par les candidat.es, répondant à des critères définis en commun avec la HEM Genève. L'attrait pour notre haute école est réel, les chiffres parlent d'eux-mêmes : près de 600 candidatures ont été déposées, contre 545 l'an dernier, pour une moyenne de 160 places disponibles. Le recrutement à distance est évidemment considéré comme un facilitateur pour les candidat.es provenant d'autres pays. Depuis l'année académique 2020-2021, les travaux de Master en pédagogie profitent d'un nouveau dispositif d'encadrement qui permet d'allier formation et recherche. Par équipe de recherche de 6 à 8, les étudiant.es bénéficient du suivi d'un responsable d'équipe de recherche et d'un assistant de recherche. Lors de la conférence de rentrée, en septembre, le chantier de la révision des Master a été lancé. Des groupes de travail composés de professeur.es, aux étudiant.e.s et aux alumni de l'HEMU et de la HEM Genève ont permis durant l'automne de définir les nouveaux profils de compétence des filières et l'architecture des plans d'étude cadre. Le fruit de ces séances a été restitué en décembre 2021. S'en suivra en 2022 : l'élaboration de plans d'études, puis leur approbation par le comité gouvernemental, le but étant de pouvoir ouvrir les nouvelles filières d'ici la rentrée académique 2024.

1. Admissions

			2021	2020	
1.1 Nombre de candidatures reçues en BA	1.1.1 Par filière	Instrum. / vocal	345	286	Les certificats d'accès ont été vérifiés dans le cadre de l'examen des dossiers de candidatures par la direction. Les admissions à l'HEMU ne se font pas sur dossier mais sont soumises à un concours sous la forme d'épreuves instrumentales/vocales.
		Mus. École	21	13	
	1.1.2 Par voie d'accès	Matu. gym.	91	59	
		Matu. spé.	24	14	
		Matu. pro.	6	9	
		Titre étranger	203	202	
		Autres	42	15	
	1.1.3 Par genre	Femmes	182	156	
Hommes		184	143		
1.1.4 Total	Total	366	299		
1.2 Nombre d'étudiant.e-s admis en BA	1.2.1 Par filière	Instrum. / vocal	73	88	
		Mus. École	10	6	
		Matu. gym.	19	18	

	1.2.2 Par voie d'accès	Matu. spé.	4	6	
		Matu. pro.	2	4	
		Titre étranger	43	58	
		Autres	15	8	
	1.2.3 Par genre	Femmes	40	42	
		Hommes	43	52	
1.2.4 Total	Total	83	94		
1.3 Nombre de candidatures reçues en MA	1.3.1 Par filière	Pédagogie musicale	72	54	
		Interprétation musicale	152	162	
		Interprétation musicale spécialisée	22	30	
	1.3.2 Par voie d'accès	Matu. gym.	22	25	
		Matu. spé.	2	1	
		Matu. pro.	1	2	
		Titre étranger	191	207	
		Autres	30	11	
	1.3.3 Par genre	Femmes	123	128	
		Hommes	123	118	
	1.3.4 Total	Total	246	246	
1.4 Nombre d'étudiant-e-s admis en MA	1.4.1 Par filière	Pédagogie musicale	16	15	Le nombre d'étudiant-es admis-es chaque année dépend du nombre d'étudiant-es qui ont terminé l'année précédente chez un-e même professeur-e, et donc de places disponibles, nos effectifs étant régulés.
		Interprétation musicale	47	56	
		Interprétation musicale spécialisée	6	7	
	1.4.2 Par voie d'accès	Matu. gym.	8	6	

		Matu. spé.	0	0	
		Matu. pro.	0	0	
		Titre étranger	51	68	
		Autres	10	4	
	1.4.3 Par genre	Femmes	28	38	
		Hommes	41	40	
	1.4.4 Total	Total	69	78	

2. Cours préparatoires

Aux côtés de l'HEMU, le Conservatoire de Lausanne, dédié à l'enseignement non professionnel des jeunes musicien·nes, évolue au sein d'une même Fondation permettant de multiples interactions artistiques et académiques. Dans ce cadre, deux filières d'encouragement des jeunes talents permettent d'irriguer au mieux l'HEMU :

- La structure « musique-école » : depuis 15 ans, ce dispositif permet aux musicien·nes dès 8 ans de bénéficier d'horaires aménagés à l'école publique permettant de concilier scolarité et pratique musicale intensive. Cette structure n'a pas comme vocation première de nourrir la haute école, mais elle y contribue grandement.
- La section « Pré-HEM » : cette plateforme d'accompagnement permet de préparer les élèves à l'entrée en haute école de musique. L'admission est particulièrement sélective et permet ainsi un taux de réussite d'environ 90% d'entrée à l'HEMU ou dans d'autres HEM. Parmi la promotion 2020-2021, 17 élèves ont été admis dans une Haute école en Suisse ou à l'étranger dont 12 ont rejoint l'HEMU pour la rentrée 2021-2022.
- Le Conservatoire de Lausanne fait partie des six premiers établissements suisses dont la filière Pre-college est certifiée par un label qualité, l'école reçoit le Label Pre-College en juillet 2021. Suite à cela, un Orchestre Pré-HEM intercantonal voit le jour durant l'automne 2021. Constitué d'étudiant·es Pré-HEM issus des cantons de Vaud, Valais, Fribourg et Jura et dirigé par des chef·fes de renom, son but est avant tout de placer les jeunes musicien·nes dans les conditions de fonctionnement d'un orchestre professionnel.

			2021	2020	
2.1 Nombre d'étudiant·e·s	2.1.1 Par genre	Femmes	59	62	73 élèves immatriculé·es dans la structure « musique-école » 36 élèves immatriculé·es dans la section « Pré-HEM »
		Hommes	50	52	
	2.1.2 Par voie d'accès	Matu. gym.	0	0	La filière « Pré-HEM » étant hors du système de l'HEMU, les voies d'accès ne sont pas répertoriées.
		Matu. spé.	0	0	
		Matu. pro.	0	0	
		Titre étranger	0	0	
		Autres	0	0	
	2.1.3 Par provenance	Vaud	109	114	

					La structure « musique-école » et la « Pré-HEM » sont réservées aux résidents du canton de Vaud.
		Cantons CIIP	0	0	
		Autres cantons	0	0	
		Etranger	0	0	
	2.1.4 Total	Total	109	114	

3. Formation Bachelor

			2021	2020	
3.1 Nombre d'étudiant·e·s total	3.1.1 Par filière	Instrum. / voca.	225	244	Le département classique comptait 202 inscrit·es en formation Bachelor dont 142 formé·es sur le site de l'HEMU Vaud, 35 à Fribourg et 25 en Valais. Le département jazz comptait 29 étudiant·es. Le dép. musiques actuelles en comptait 18.
		Mus. École	24	19	
	3.1.2 Par genre	Femmes	117	121	
		Hommes	132	142	
	3.1.3 Par type d'enseignement	Plein temps	243	254	
		Temps partiel	6	9	
		En emploi	0	0	
3.1.4 Total	Total	249	263		
3.2 Nombre d'étudiant·e·s en 1 ^{ère} année	3.2.1 Par filière	Instrum. / voca.	10	86	
		Mus. École	72	6	
	3.2.2 Par genre	Femmes	40	41	
		Hommes	42	51	
	3.2.3 Par type d'enseignement	Plein temps	80	87	
		Temps partiel	2	5	
En emploi		0	0		
3.2.4 Total	Total	82	92		

3.3 Nombre de diplômé·e·s	3.3.1 Par filière	Instrum. / voca.	81	75	Le départ. classique a délivré 63 diplômes, dont 46 l'HEMU Vaud, 9 à Fribourg et 10 en Valais. Le départ. jazz en a délivré 11. Le départ. musiques actuelles en a délivré 9.
		Mus. École	5	6	
	3.3.2 Par genre	Femmes	43	35	
		Hommes	43	46	
	3.3.3 Par type d'enseignement	Plein temps	86	81	
Temps partiel		0	0		
	3.3.4 Total	Total	86	81	

4. Formation Master

			2021	2020	
4.1 Nombre d'étudiant·e·s total	4.1.1 Par filière	Pédagogie musicale	70	65	Le dép. classique comptait 226 inscrit·es en Master dont 157 formé·es sur le site de l'HEMU Vaud, 36 à Fribourg et 33 en Valais. Le dép. jazz comptait 40 étudiant·es. Le départ. musiques actuelles 4.
		Interprétation musicale	183	178	
		Interprétation musicale spécialisée	16	19	
	4.1.2 Par genre	Femmes	124	125	
		Hommes	145	137	
	4.1.3 Par type d'enseignement	Plein temps	14	249	
		Temps partiel	255	13	
En emploi		0	0		
4.1.4 Total	Total	269	262		
4.2 Nombre d'étudiant·e·s en 1 ^{ère} année	4.2.1 Par filière	Interprétation musicale	33	93	
		Interprétation musicale spécialisée	103	8	
		Pédagogie musicale	7	37	
	4.2.2 Par genre	Femmes	68	65	
		Hommes	75	73	

	4.2.3 Par type d'enseignement	Plein temps	137	133	
		Temps partiel	6	5	
		En emploi	0	0	
	4.3.4 Total	Total	143	138	
4.3 Nombre de diplômé·e·s	4.3.1 Par filière	Interprétation musicale	28	75	Le département classique a délivré 96 diplômes, dont 65 sur le site de l'HEMU Vaud, 13 à Fribourg et 18 en Valais. Le département jazz en a délivré 17.
		Interprétation musicale spécialisée	76	6	
		Pédagogie musicale	9	39	
	4.3.2 Par genre	Femmes	56	59	
		Hommes	57	61	
	4.3.3 Par types d'enseignement	Plein temps	109	117	
		Temps partiel	4	3	
		En emploi	0	0	
4.3.4 Total	Total	113	120		

5. Formations postgrades et continues

La spécificité du domaine voit les musicien·nes diplômé·es s'intéresser au perfectionnement de leurs connaissances en participant à des masterclasses auprès d'artistes faisant figures de référence dans leur art respectif plutôt qu'en suivant des formations postgrades et continues. Toutefois, une nouvelle convention avec l'Université Laval (Canada) et l'Université de Lausanne donne accès aux diplômé·es du Master en pédagogie à un programme doctoral en enseignement instrumental/vocal. En mars, 4 alumni ont commencé leur année préparatoire. Nous travaillons également sur la formalisation d'un cursus de doctorat artistique au sein de la HES-SO et qui verra le jour d'ici quelques années.

D'autre part, le CAS en perfectionnement instrumental/vocal proposé à l'HEMU depuis plus de 10 ans se voit désormais doté d'une déclinaison adaptée au profil des musicien·nes et chanteur·euses en Musiques Actuelles.

La première volée du CAS en initiation musicale a terminé avec succès sa formation en décembre 2021.

			2021	2020	
5.1 Nombre d'étudiant·e·s	5.1.1 Par CAS	CAS en Perfectionnement instrumental/vocal et interprétation	8	6	En collaboration avec la HEM Genève.
		CAS HES-SO en initiation musicale	8	8	
		Diplôme d'une HE	15	14	

MUSIQUES LATINES
LE ROSEY



CONCERT
HEMU-
SINFONIETTA
SALLE MÉTROPOLE

LITTLE
MATCH GIRL
PASSION
ÉGLISE
SAINT-MICHEL



	5.1.2 Par titre d'accès par formation	Admission sur dossier	1	0	
	5.1.3 Total	Total	16	14	
5.2 Nombre de diplômé·e·s	5.2.1 Par CAS	CAS en Perfectionnement instrumental/vocal et interprétation	4	2	En collaboration avec la HEM Genève.
		CAS HES-SO en initiation musicale	0	0	
	5.2.2 Total	Total	4	2	

B. Recherche appliquée et développement

6. Activités Ra&D

Le nombre des projets en cours au 1^{er} janvier 2021 (20) se situe au-dessus de la moyenne des années précédentes (15 environ). Comme déjà expliqué dans le rapport d'activité 2020, la crise sanitaire de la COVID-19 a impacté les recherches en cours (terrains de recherche inaccessibles, activités artistiques respectivement pédagogiques annulées ou reportées, bibliothèques ou archives fermées). Par ailleurs, la réorganisation fréquente des activités académiques et scéniques, ainsi que l'enseignement à distance durant toute la première moitié de l'année 2021 ont été très chronophages, si bien que les enseignant-es-chercheur-euses ont été contraint-es d'aller à l'essentiel. La plupart des projets ont fait l'objet d'une demande de prolongation. Ce "retard" a eu pour conséquence que peu de nouveaux projets ont été soumis à l'IRMAS. Concrètement il s'agit d'un projet d'impulsion (ClarkeSources), de deux projets d'envergure (ACCLAV et AlumniJazz), et de deux demandes de subsides pour une valorisation (création-partagée et enquête COVID).

Pour plus de détails sur les nouveaux projets lancés:

- <https://www.hemu.ch/clarkesources>
- <https://www.hemu.ch/acclav>
- <https://www.hemu.ch/alumnijazz>

A relever par ailleurs : une soumission au FNS (Division I, projet EVE), ainsi que la participation de deux chercheurs de l'HEMU à des soumissions d'envergure portées par d'autres institutions (AEOLIAN, consortium européen => Horizon-CL2-2021 et Sound in the art spaces, ECAL => FNS Division I).

Malgré ce contexte difficile, l'année 2021 a permis des avancées importantes sur l'un des objectifs stratégiques fixés pour la période 21-24 : la création et le lancement de deux programmes doctoraux s'adressant aux musicien·nes et plus spécifiquement aux diplômé·es / au PER de l'HEMU :

- Dans le cadre du programme doctoral conjoint ULAVAL-HEMU en enseignement instrumental et vocal, quatre candidat·es se sont lancé·es au printemps 2021 dans la passerelle entre le 2^{ème} et 3^{ème} cycle (cours de méthodologie de recherche à l'Université de Lausanne, séminaires à distance à l'Université Laval) mise en place en 2020 ;
- Le programme doctoral en recherche création (programme ArtSearCH, Hautes écoles d'art de la HES-SO et consortium SACRe, Paris sciences et lettres) déposé en mai 2021 dans le cadre de l'appel TP3 a obtenu une excellente évaluation de la part des experts internationaux et sera soutenu financièrement par Swissuniversities jusqu'en 2024. Ce

programme doctoral devrait démarrer à l'automne 2022 (le premier appel à candidature est actuellement en préparation).

Par ailleurs, le premier des trois laboratoires vivants prévus à l'horizon 2024 a pris son envol au printemps 2021: il s'agit du lab vivant de pédagogie. En phase avec l'objectif « Encourager la recherche en pédagogie de la musique et envisager de nouvelles approches pédagogiques pour répondre aux réalités changeantes de l'enseignement : Créer des axes de recherche notamment en lien avec les Masters pédagogie « instrumental et vocal » et MUSEC » qui figure dans le plan de développement 21-24 de l'HEMU, un nouveau dispositif d'encadrement des travaux Master de pédagogie a été lancé. Les étudiant-es du Master de pédagogie travaillent désormais par groupes de 5-6 sous la supervision professeur-chercheur et d'un-e assistant-e et réalisent de manière collaborative une recherche-action qui part de questions du terrain.

Nous mentionnions pour 2020 une intense activité de publication (7 articles soumis à des revues avec peer review ou sous presse, 6 contributions pour des ouvrages collectifs avec peer review soumises ou sous presse, un ouvrage collectif sous presse). Les fruits de ce travail ont pu être cueillis en 2021 : 4 articles sont parus dans des revues avec comité de lecture, 7 articles dans des revues professionnelles. Par ailleurs, un ouvrage collectif comprenant 5 contributions de chercheur-euses de l'HEMU est sorti aux éditions Champ social.

Si l'HEMU n'a pas organisé de colloque en 2021, elle a participé à diverses manifestations scientifiques qui se sont tenues en ligne. Finalement, malgré les restrictions sanitaires liées à la pandémie, une vingtaine de concerts, masterclasses et formations continues en lien avec les activités Ra&D ont pu être réalisées.

			2021	2020	
6.1 Nombre de projets Ra&D	6.1.1 Projets en cours au début de l'année civile (état au 01.01)	Fonds Confédération	1	0	Voir détails ci-dessous
		Fonds UE	0	0	
		Financement HES-SO	24	13	
		Financement HE		0	
		Autres fonds		2	
	6.1.2 dont interdomaines	Nombre de projets interdomaines	5	1	
	6.1.3 Nouveaux projets débutés durant l'année civile (état au 31.12)	Fonds Confédération		0	
		Fonds UE		0	
		Financement HES-SO	5	5	
		Financement HE		2	
		Autres fonds		0	
	6.1.4 dont interdomaines	Nombre de projets interdomaines	2	3	

	6.1.5 Projets totaux	Total	25	22	
6.2 Nombre de nouvelles publications scientifiques	6.2.1 Académiques	Total	12	0	Voir détails ci-dessous
	6.2.2 Professionnelles	Total	4	8	
	6.2.3 Publications totales	Total	17	8	
6.3 Nombre de colloques organisés	6.3.1 Locaux	Total	0	0	Voir détail ci-dessous
	6.3.2 Nationaux	Total	0	0	
	6.3.3 Internationaux	Total	0	2	
	6.3.4 Colloques totaux	Total	0	2	
6.4 Nombre de transferts de connaissances effectués	6.4.1 Par type	Conférences invitées	3	0	Voir détails ci-dessous
		Rencontres professionnelles / grand public	4	11	
		Performances / concerts	12	2	
		Communications lors de colloques	7	15	
		Presse / médias	6	10	
		Artefact	4	3	
		Masterclasses, cours, formation continue	5	0	
	6.4.2 Total des transferts de connaissance	Total	41	41	
6.5 Plan de développement DGES 2021-24, suivi					Voir détails ci-dessous

6.1 Nombre de projets Ra&D

6.1.1 Projets en cours au début de l'année civile (état au 01.01)

- API 2
- AppMe
- Beethoven-Moscheles
- Britten
- Enslmpro
- Hybridation stylistique
- Montreux Jazz Digital Project
- musicdrops@work (FNS)
- PianoComplé
- PlaMuCis

- Projet MAO
- PROPA
- Transcrire Bach
- TYV
- Ravel-Roussel adaptations
- EVE
- Fifres et tambours
- Création partagée
- mediation-musique.ch
- Enquête COVID

6.1.3 Nouveaux projets débutés durant l'année civile (état au 31.12)

- ClarkeSources
- ACCLAV (contribution notable du CNRS => comptabilisé comme interdomaine)
- Alumni Jazz (contribution notable de l'UNIL => comptabilisé comme interdomaine)
- Valorisation enquête COVID
- Valorisation création partagée

6.2 Nombre de nouvelles publications scientifiques

6.2.1 Académiques (12)

Peer-reviewed papers (published)

Terrien, P., & Güsewell, A. (2021). Continuité pédagogique et enseignement à distance dans l'enseignement supérieur musical. *Revue internationale des technologies en pédagogie universitaire*, 18(1), 139-156.

Güsewell, A., & Terrien, P. (2021). Professional music training in times of COVID-19: The impact of distance education on teaching methods and well-being at work. *Journal of Music, Health, and Wellbeing* (Special Issue: Musicking through COVID-19: Challenges, Adaptations, and New Practices).

Bovet, E., Thomas, M., Güsewell, A., Bangerter, G., Stantzos, A., & Bornand, C. (2021). Dans les coulisses d'une recherche-action : genèse et enjeux d'une recherche sur les apports de l'écoute musicale en psychiatrie. *Recherches qualitatives*, 40(1), 82-104. doi: <https://doi.org/10.7202/1076348ar>

Vivien, R., Güsewell, A., & Terrien, P. (2021). La clinique de l'activité comme méthodologie de recherche et comme vecteur d'innovation pédagogique dans le contexte de l'enseignement instrumental ? *Recherche en éducation musicale*, 36, 1-23.

Peer reviewed papers (in press)

Güsewell, A., Vivien, R., & Terrien, P. (in press). Bringing to light a pedagogical heritage: an ergo-didactic approach. *Mac Gill Journal of Education*.

Ratoci, A. (sous presse). Annotation automatique et (re)composition : poétique et technique d'un flux de travaux par base de données. In N. Hérold, C. Guichaoua, C., & T. Mays (Eds.), *Acte musical et environnements informatiques : actes des Journées d'Informatique Musicale 2020 (JIM 2020)*. Université de Strasbourg/Faculté des Arts, Strasbourg, 2021. [À paraître.]

Publications dans des revues professionnelles

Gay-Balmaz, S., Güsewell, A., & Imseng, C. (2021). De la musique en live pour mieux vivre le travail. *REISO, Revue d'information sociale*, mis en ligne le 11 octobre 2021, <https://www.reiso.org/document/8056>

Marville, J. (2021). Préluder à la harpe. *AIHAH Magazine*, 59(1), 19-24.

Bergeron, F. (2021). La MAO, une pratique musicale comme les autres ? *Revue musicale Suisse*, 7/8, 28.

- Chabbey, M. (2021). Bach à la harpe moderne ? *Revue musicale Suisse*, 5, 25.
- Painot, J. (2021). Musique de film sous enquête. *Revue musicale Suisse*, 11, 34.
- Arlettaz, V. (2021). Plaidoyer pour une analyse musicale éclectique (I): Le « confutatis » de Mozart. *Revue Musicale de Suisse Romande*, 74(2), 25-60.
- Arlettaz, V. (2021). Plaidoyer pour une analyse musicale éclectique (II): Franz Schubert, sonatine pour violon et piano en la mineur, D 385. *Revue Musicale de Suisse Romande*, 74(3), 30-57.
- Chaigne, J.P. (2021). À propos de *Echo* de Jean-Pascal Chaigne, œuvre créée dans le cadre du projet de recherche “Perspectives actuelles de la musique polychorale”. *Revue Musicale OICRM*, 8, 1, 172-187.

6.2.2 Nombre de publications professionnelles (4)

Edited book

Güsewell, E. Bovet, A. Stantzos, G. Bangerter, C. Bornand, & Thomas, M. (Eds.) (2021). *Musique et santé mentale : orchestrer la rencontre*. Nîmes, France: Champ Social.

Chapters in edited books

- Güsewell, A., Thomas, M., Bovet, E., Bangerter, G., Stantzos, A., & Bornand, C. (in press). Un dispositif d'écoute musicale dans les chambres de soins intensifs en psychiatrie : quel impact pour quelle innovation sociale? In Maeder, P. (Ed.), *Innovation et intervention sociales : impacts, méthodes et mises en œuvre dans les domaines de la santé et de l'action sociale*.
- Güsewell, A., Harer, A., Hettich, Y., Posth, T., & Ruppert, J. (2021). Concerts d'urgence personnelle : orchestrer un moment intime. In A. Güsewell, E. Bovet, A. Stantzos, G. Bangerter, C. Bornand, & M. Thomas (Eds.), *Musique et santé mentale : orchestrer la rencontre*. Nîmes, France: Champ Social.
- Güsewell, A., Thomas, M., Bornand, C., Bangerter, G., Stantzos, A., & Bovet, E. (2021). Orchestrer la rencontre avec soi et autrui ? Les fonctions de l'écoute musicale dans les chambres de soins intensifs en psychiatrie. In A. Güsewell, E. Bovet, A. Stantzos, G. Bangerter, C. Bornand, & M. Thomas (Eds.), *Musique et santé mentale : orchestrer la rencontre*. Nîmes, France: Champ Social.

6.4 Nombre de transferts de connaissances effectués (41)

6.4.1 Conférences invitées (3)

- Güsewell, A. (2021, 4 septembre). *Un dispositif d'écoute musicale dans les chambres de soins intensifs en psychiatrie*. Présentation dans le cadre du CAS psychologie positive de l'Université de Lausanne.
- Güsewell, A. (2021, 8 avril). *Psychologie, introduction*. Conférence en ligne pour les membres de l'EPSYL, Université de Lausanne.
- Goy, P. et al. (2021, 27 mars). *Beethoven selon Moscheles, jeu lié, pédalisation et tradition pianistique au début du 19^e siècle*. The International Fortepiano Salons Series, Catskill Mountain Foundation. <https://www.academyfortepiano.org/international-fortepiano-salon-2021>

6.4.2 Rencontres avec des professionnels ou un plus large public (4)

- 17 juin, Mini-hackathon, HEMU – Haute Ecole de Musique, Lausanne.
- Mars, Ateliers sur la place de la musique dans les jeux vidéo avec trois groupes de patient.es de l'Institut Maïeutique, Lausanne.

6.4.3 Performances, concerts, concerts-commentés, transferts de type artistique (12)

- 24-26 novembre, masterclass de Jovanka Marville, Académie de Musique d'Oslo, classe d'Isabelle Perrin, Oslo.
- 7 novembre, Maurizio Croci, Evangelina Mascardi, concert *Milano Spagola*, Festival l'Architasto, Teatro di Villa Torlonia, Rome.
- 6 novembre, Marie Chabbey, guitare, Sophie Graf, soprano, concert *Moonlight* autour de l'œuvre pour guitare de Benjamin Britten, 12e Festival International de Guitare de Versoix, Versoix.
- 30 octobre, Maurizio Croci, Evangelina Mascardi, concert *Milano Spagola*, Musica e Poesia in S. Maurizio, Milano
- 16 octobre, Maurizio Croci, Evangelina Mascardi, concert *Milano Spagola*, Musica antiqua Caimari-Mallorca.
- 26 septembre, concert *Moscheles et la voix*, Christian Immler, Liana Mosca, Marco Scandelli, Pierre Goy, Rencontres Harmoniques, Musée d'Art et d'histoire, Genève.
- 25 septembre, Pierre Goy, *Moscheles et les sonates de Beethoven*, élèves de la HEM Genève et de HEMU – Haute école de musique, concert comparatif-conférence, Rencontres Harmoniques, Musée d'Art et d'histoire, Genève.
- 24 septembre, Maurizio Croci, Evangelina Mascardi, concert *Milano Spagola*, Festival FIO, Fribourg.
- 7 août, Maurizio Croci, Evangelina Mascardi, concert *Milano Spagola*, Arte e Musica, Zold (Italie).
- 2 août, Maurizio Croci, Evangelina Mascardi, concert *Milano Spagola*, Festival Bozen.
- 16+29 mars, Maurizio Croci, Evangelina Mascardi, concert *Milano Spagola*, Conservatorio di Alessandria (en streaming).

6.4.4 Communications orales lors de colloques ou journée d'étude (7)

- Dujardin, B. (2021, 2 novembre). *Création partagée. L'impact de la médiation de la musique sur la relation des artistes à leur métier*. Colloque international « L'engagement social et culturel du musicien ». Philharmonie de Paris – Cité de la musique.
- Güsewell, A., Gay-Balmaz, S., & Imseng, C. (2021, 28 octobre). *musicdrops@work. Impact of short live music interventions on well-being at work*. International symposium on performance science 2021, en ligne.
- Güsewell, A., Bangerter, G., Stantzos, A., Bovet, E., Bornand, C., & Thomas, M. (2021, 28 juin). *Music in seclusion rooms – impact of a music listening device on patients' subjective experience*. Nursing Science, 28-30 juin 2021, New York.
- Güsewell, A., Imseng, C., & Gay-Balmaz, S. (2021, 22 juin). *musicdrops@work. Impact of short live music interventions in the working context*. International Conference on Occupational Health and Public Safety, en ligne.
- Perrin-Goy, S. (2021, 16-17 juin). *Concevoir des tâches pour l'enseignement de l'improvisation*. Colloque international « Improviser l'enseignement – Enseigner l'improvisation », Faculté d'Education de l'université de Montpellier, en ligne.
- Güsewell, A., Gay-Balmaz, S., & Imseng, C. (2021, 2 juin). *musicdrops@work. Impact of short live music intervention in the working context*. 3^e congrès français et francophone de psychologie positive, 2 au 4 juin 2021, en ligne.
- Güsewell, A., Bovet, E., Bangerter, G., Stantzos, A., Bornand, C., & Thomas, M. (2021, 25 mars). *Comment analyser des entretiens de patient.e.s en psychiatrie ? Intérêts partagés et lectures plurielles d'une équipe interdisciplinaire travaillant sur l'écoute musicale en milieu hospitalier psychiatrique*. Forum de recherche qualitative en santé, 25 mars 2021, HESAV, Lausanne.

**CONFÉRENCE-
ATELIER -
HOSOKAWA-DAYER**
BCV CONCERT HALL



**LA NUIT DU
CONCERTO**
UTOPIA 1

**SOLISTES 2021
CONCERTS FINAUX
DE MASTER**
BCV CONCERT HALL



Presse et média (6)

McCutcheon, J. (2021). Milano Spagnola. *American Record Guide*, 84 (5), p. 166.

Interview de Maurizio Croci et Evangelina Mascardi par Andrea Penna à propos du projet Milano Spagnola dans l'émission "Radio 3 Suite" 2 juin 2021, *RAI, Radio 3*.

L'HEMU lutte contre le blues sanitaire, *L'écho des pavanes* 3 février 2021, avec Floriane Derthe et Angelika Güsewell : <https://www.rts.ch/play/radio/lecho-des-pavanes/audio/lhemu-lutte-contre-le-blues-sanitaire?id=11920420>

Torrico, E. (2021, janvier). Milano Spagnola, critica. *Scherzo*, p. 36.

Podcast « Stocksteif und Prüde », #007: Musik und Psychiatrie, 8 janvier 2021, avec Angelika Güsewell. <https://stocksteif.podigee.io/8-007-musik-und-psychiatrie-mit-angelika-guesewell>

Foletto, A. (2021, 2 janvier). Rarità musicali della Milano spagnola. *La Repubblica*, p. 14.

6.4.5 Artefacts (4)

Film sur la recherche Beethoven-Moscheles : <https://youtu.be/pRgY2z00aKo>

Version sous-titrée en anglais : <https://youtu.be/POqAzK9eKvs>

Plan d'étude FEM (fédération des écoles de musique du Canton de Vaud) pour la MAO : <https://fem-vd.ch/prestations/organisation/plandetudes/>

Chabbey, M., Galassi, M., & Belmondo, L. (2021). *Jouer Bach à la harpe moderne : proposition d'une méthode de transcription de la musique pour luth de Johann Sebastian Bach*. Lausanne, HEMU.

6.4.7. Masterclasses, cours, formations continues (5)

29 novembre, Félix Bergeron, *Intégration pédagogique des technologies numériques dans l'enseignement musical (instrumental et vocal)*, cours à option dans le cadre du Master de pédagogie à l'HEMU, HEMU – Haute école de musique, site de Lausanne.

13 octobre, Maurizio Croci & Evangelina Mascardi, séminaire *Tecla y vihuela*, pour les étudiants d'orgue, clavecin, piano, luth, guitare, harpe en cursus Bachelor et Master à l'HEMU et à la HEM Genève qui souhaitent approfondir le répertoire instrumental du XVI^e siècle et la technique de la transcription/adaptation, HEMU – Haute école de musique, site de Fribourg.

24 septembre, Félix Bergeron, organisation Fabrice Verne, *intégration pédagogique des technologies numériques dans l'enseignement musical (instrumental et vocal)*, formation continue des professeurs de l'école communale de musique de Martigny, Martigny.

3 mars, masterclass Maurizio Croci, Evangelina Mascardi, Conservatorio "A. Vivaldi" Alessandria.

5 février, masterclass Maurizio Croci, Evangelina Mascardi, Hochschule für Musik und Theater München.

6.5 Plan de développement DGES 2021-24, suivi

Objectifs de développement stratégique	Horizon de réalisation	Indicateur de suivi	Critère ou valeur cible	Situation janvier 2022
Faire connaître et valoir la spécificité de la recherche-création, la recherche-action et la recherche-développement auprès des professeurs et des organismes subventionnaires.	2022	Conférences et autres formes de vulgarisation de la recherche auprès des professeurs. Participation à des projets de recherche collaboratifs et/ou à des séminaires de recherche. Mise en place de critères adaptés aux différentes formes de la recherche artistique.	Mesure quantitative de cette participation. Acquisition de fonds tiers.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ En 2021, papier de position commun des domaines MAS et DAV sur les spécificités et les critères d'évaluation de la recherche artistique. ➤ Rédaction et mise en ligne sur le site Ra&D de l'HEMU d'un guide du chercheur HEMU. ➤ Lancement de la commission de la recherche. ➤ Prévu pour 2022 => mettre en place des mesures quantitatives de participation à des conférences ou projets collaboratifs, données chiffrées sur l'acquisition de fonds de tiers (en place).
Mettre en place par une politique de recrutement « pro recherche ».	2021	Inclure la recherche dans les exigences d'embauche	Augmentation du nombre de nouveaux professeurs associés à un projet de recherche.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ En 2021 et 2022, deux recrutements avec % de recherche à la clef (PA théorie et PO musique contemporaine et recherche-création). ➤ Deux professeurs avec un 20% de recherche (J-P Chaigne et P. Goy). ➤ Une professeure engagée en 2020 a déposé une demande de subsides auprès de l'IRMAS à l'automne 2021. ➤ Soutien à hauteur de 20% durant 3 ans pour permettre à une professeure en poste de terminer son doctorat.

Numérisation et digitalisation : analyser la pertinence de l'implémentation de nouvelles technologies.	2024	Diagnostic des besoins et de la plus-value de la digitalisation dans l'enseignement comme dans l'activité de recherche.	Projets de recherche en lien avec les nouvelles technologies.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Projet Ra&D AppMe. Recrutement d'un PO musique contemporaine avec profil nouvelles technologies ? ➤ Projet Enquête COVID-19 => deux publications
--	------	---	---	--

C. Prestations de service à des tiers

7. Prestations de service

La confrontation de nos étudiant.es au terrain précède pour la plupart leur entrée dans notre école. Elle est si importante dans notre domaine que nous nous devons de l'intégrer au maximum à nos cursus. Ainsi, l'HEMU s'attache à transformer la majorité des demandes de collaboration qui lui parviennent en projets pédagogiques. Le but principal est que les étudiant.es puissent se concentrer sur les projets inscrits dans leurs plans d'études. Cela leur permet également de profiter de scènes et de publics que l'HEMU ne serait pas en mesure de leur offrir seule. Par ailleurs, l'HEMU voit un moyen de valoriser ses alumni et de tisser un lien plus fort entre ancien.nes et actuel.les étudiant.es en les intégrant plus régulièrement dans nos prestations de service.

Si les prestations de service font partie intégrante de son fonctionnement et qu'elles lui sont indispensables, l'HEMU veille toutefois constamment à éviter de générer, avec ses propres événements, une concurrence à l'offre culturelle déjà présente dans les régions où elle est active. Elle cherche au contraire à la compléter, en offrant la majeure partie du temps des événements là où il n'en existe pas encore ou en s'intégrant à des événements déjà programmés.

		2021	2020	
7.1 Nombre de prestations de service	7.1.1 Total	105	55	
7.2 Montant global pour l'ensemble des mandats	7.2.1 Total	447'856.29 CHF	528'721.06 CHF	La différence de recettes entre 2020 et 2021 est principalement liée à la réduction des recettes provenant de la HEP (345'428.10 CHF en 2021, contre 463'863.12 CHF en 2020). Cette réduction de 118'000 CHF environ a été en partie compensée par l'augmentation des prestations musicales.

7.1.1 L'année 2021 a vu un rebond de demandes de prestations musicales, comparé à l'année 2020, en lien avec les assouplissements des mesures sanitaires et l'engouement à retrouver la musique. Pour rappel, nous avons fourni 128 prestations en 2019.

Les prestations de services sont séparées en plusieurs types, dont voici quelques exemples marquants (non exhaustifs) :

- Prestations à des particuliers (mariage, anniversaire, fête privée, enterrement, etc.)
- Prestations à des entreprises ou collectivités (fête d'entreprise, remises de diplômes, soirées de gala, etc.)
 - Plusieurs remises de diplômes (HEIA FR, HEIG-VD, EKAS Bern, HETSL)
 - Grand Conseil Vaudois – Concert de Noël lors de la dernière séance annuelle
 - MOBIMO – Inauguration de la nouvelle Place Flon-Ville
 - Vernissage de l'Exposition Clara Haskil à la BCU de la Riponne
 - Soirée de Gala de la FMEL pour leurs 60 ans
 - Diner de Gala au Beau-Rivage Palace, organisé par le Swiss Convention & Incentive Bureau (SCIB) en collaboration avec Lausanne Tourisme
 - Visite officielle du Président de la Confédération Guy Parmelin dans son Canton, prestation au MCBA
- Prestations artistiques pour des événements ou organisateurs de concerts (saisons de concerts, programmation musicale dans le cadre d'un événement public, etc.)
 - Opéra de Lausanne
 - Orchestre pour le projet « Le Petit Chaperon Rouge » (reporté en 2021)
 - Orchestre pour le projet « La Route Lyrique - Dédé de Christiné»
 - Plusieurs prestations musicales dans le cadre du Festival "Temporalis by HES-SO", organisé en partenariat avec la Ville de Nyon
- Prestations d'enseignement
 - HEP, enseignement de la musique pour les étudiant.es de la HEP
 - CFMS, mise à disposition d'un ensemble instrumental pour les examens à blanc du Brevet Fédéral de Technicien du Son
- Prestations de location d'espaces
 - Journée Suisse de la Clarinette
 - Répétitions de l'Orchestre Nexus
 - Festival JazzOnze+ Lausanne

D. Médias

8. Présence de l'institution dans les médias

		2021	2020	
8.1 Nombre d'interventions dans les médias	8.1.1 Radio	2	4	<p>La revue de presse annuelle est publiée chaque année sur le site internet de l'HEMU.</p> <p>Le nombre « d'autres » interventions concerne en majeure partie des retombées d'article parus sur internet.</p>
	8.1.2 TV	1	1	
	8.1.3 Presse écrite (non scientifique)	27	61	
	8.1.4 Autre	27	47	
	8.1.5 Total	56	113	
8.2 Notre revue de presse montre habituellement que l'HEMU dispose d'une couverture régulière et stable de ses activités académiques (nouveau de l'enseignement, concerts, actualités institutionnelles, etc.) dans les médias locaux des trois cantons où elle est présente (Vaud, Valais, Fribourg). Toutefois, les parutions qui concernent les projets artistiques publics				

de la haute école, généralement prédominantes, ont fortement diminué à cause de la pandémie de Covid-19 et les annulations de concerts. On constate même que les répercussions sont plus importantes qu'en 2020.

E. Collaboration avec des institutions de formation et de recherche suisses et étrangères

9. Collaborations

Les collaborations instaurées par l'HEMU symbolisent son rayonnement dans le paysage musical et académique suisse et international.

Celles avec des institutions de formation et de recherche suisses permettent de favoriser le développement de la musique sur le plan académique, mais aussi sur celui de sa diffusion. L'échange de documentations musicales, la recherche de synergies, la mise à disposition de ressources et de prestations sont des exemples notables de ces partenariats.

Celles avec des institutions étrangères ont pour but principal l'échange d'expériences et d'informations. Elles sont particulièrement utiles à la mobilité du corps professoral et étudiant ainsi qu'à la mise sur pied d'activités conjointes de recherche.

Nouvelles collaborations dans le cadre des activités Ra&D

- SACRe PSL
- UNIL, faculté des sciences humaines et sociales
- Rebecca Clarke's estate
- The Juilliard School
- Il Giardino Armonico
- IReMus

			2021	2020	
9.1 Nombre de conventions de collaboration signées	9.1.1 Avec des institutions suisses	Total	15	11	<ul style="list-style-type: none"> • Association Suisse des Musiciens / Hochschule für Musik Basel / Hochschule für Musik Luzern • Conservatoire Cantonal de Musique de Sion • Ecole cantonale d'art du Valais (ECAV) / La Manufacture (HETSR) • Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles (FCMA) • Haute Ecole de Santé Vaud (HESAV) / Haute école d'ingénierie et de Gestion Vaud (HEIG-VD) • Haute Ecole d'ingénierie et de Gestion du canton de Vaud (HEIG-VD) • Haute Ecole pédagogique du canton de Vaud (HEP Vaud) • La Manufacture (HETSR) • UNIL, Faculté des Lettres

					<ul style="list-style-type: none"> • Université de Fribourg / Institut du sport • Hochschule für Musik Zurich • Musikdorf Ernen
		Dont nouvelles	4	1	<ul style="list-style-type: none"> • Orchestre Sinfonietta de Lausanne • Nouvel Opéra Fribourg (NOF) • Académie d'Orgue de Fribourg • UNIL, faculté des sciences humaines et sociales
		Dont non-actives	0	0	
	9.1.2 Avec des institutions étrangères	Total	68	66	<p>12 conventions ont donné lieu à des actions durant l'année 2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Erasmushogeschool Brussel, B • Hochschule für Musik Karlsruhe, D • University of Churchmusic Tuebingen, D • University of Music Franz Liszt Weimar, D • Hochschule für Musik Wuerzburg, D • The Royal Danish Academy of Music, RDAM, DK • Conservatori Superior de Musica del Liceu, Barcelone, E • Conservatori Superior de Música "Joaquín Rodrigo" de València (CSMV), E • Conservatoire National Supérieur de Musique et Danse de Lyon, F • Conservatorio di Musica "G.P. da Palestrina, Cagliari, I • Conservatorio di Musica Santa Cecilia, I • Codarts Hogeschool Voor de Kunsten, Rotterdam, NL
		Dont nouvelles	3	5	<ul style="list-style-type: none"> • Universität für Musik und darstellende Kunst Wien, A • Conservatori Superior de Musica del Liceu, Barcelone, E • Conservatoire National Supérieur de Musique et Danse de Lyon, F

		Dont non-actives	56	42	
	9.1.3 Total des conventions de collaboration signées	Total	68	77	

10. Mobilité

Les demandes de mobilité internationales ont peut-être moins de sens que dans d'autres domaines, car l'HEMU compte beaucoup d'étudiant.es étranger.ères inscrit.es pour étudier auprès d'un.e professeur.e en particulier. De plus, la tradition des masterclasses et des académies d'été (hors cursus académique) reste particulièrement forte. Ainsi les étudiant.es et les professeur.es effectuent naturellement des échanges hors de l'institution et des systèmes institutionnalisés.

			2021	2020	
10.1 Nombre d'étudiant-e-s	10.1.1 IN	Echange	8	7	Echanges SEMP IN : 14 candidatures n'ont pas été retenues (soit par manque de place dans une classe, soit renonciation du/de la candidat.e, mais aussi parce que le nombre d'EPT/an pour la mobilité SEMP IN est limité à 7 EPT.
		Stages	0	0	
		SU	0	0	
		Total	8	7	
	10.1.2 OUT	Echange	3	0	Peu d'échanges OUT à cause de la pandémie (soit à cause des restrictions sanitaires – 40aine, soit parce que certaines institutions n'offraient plus des cours en présentiel).
		Stages	0	0	
		SU	0	0	
		Total	3	0	
10.2 Nombre de collaborateurs-trices PER	10.2.1 IN	Total séjours moins d'un mois	0	1	Pas de mobilité SEMP STA IN à cause de la pandémie.
		Total séjours plus d'un mois	0	0	
		Total	0	1	

	10.2.2 OUT	Total séjours moins d'un mois	1	4	Mobilité SEMP STA OUT : Avec The Royal Danish Academy of Music, DK
		Total séjours plus d'un mois	0	0	
		Total	1	4	

F. Gestion du personnel (effectifs au 31.12)

11. Personnel d'enseignement et de recherche

			2021	2020	
11.1 Nombre d'EPT	11.1.1 Par fonction	PO	2.91	3.18	Période d'analyse : moyenne annuelle, du 1.1 au 31.12.
		PA	29.27	30.49	
		ME - A	27.75	26.93	
		ME - B	20.91	19.42	
		Adj. scient. / art. - A	0	0	
		Adj. scient. / art. - B	1.32	1.64	
		Assistant	1.54	2.09	
		Total	84.15	83.75	
	11.1.2 Dont intervenant dans le cadre d'un master HES-SO		35.69	38.7	
11.1.3 EPT totaux	Total	87.03	83.75		
11.2 Nombre de personnes co- dirigeant une thèse de doctorat	11.2.1 Total		0	0	Toutes les thèses actuellement en cours sont réalisées sans co- directeurs HES (Universités : Uni GE, Sarbonne

					IRCAM, Uni BE)
11.3 Charges particulières des PO/PA	11.3.1 Nombre de bénéficiaires, par type d'indemnité	CHF 8'000 (type 1)	6	5	
		CHF 9'000 (type 2)	0	0	
		CHF 10'000 (type 3)	0	0	
		Nombre total de bénéficiaires (type d'indemnité 1 à 3)	6	5	

12. Personnel administratif et technique

		2021	2020	
12.1 Nombre d'EPT	12.1.1 Total	41.8	40.5	Légère augmentation, liée en partie à un renforcement de l'intendance en lien avec le COVID. Les ETP sont basés sur les chiffres statistiques HES-SO. Les ETP 46.46 indiqués dans le rapport 2020 ont été corrigés, ils provenaient d'une erreur ou alors d'une autre manière de calculer qui n'a pu être identifiée, la personne responsable n'étant plus en service.

13. Collaborateurs engagés sur des fonds extérieurs à l'Etat

		2021	2020	
13.1 Nombre d'EPT	13.1.1 Total	0	0	

14. Intervenants extérieurs et professeurs invités

		2021	2020	
14.1 Nombre de personnes	14.1.1 Total	742	681	
14.2 Nombre de jours d'intervention au sein de la HE	14.2.1 Total	3091	5419	La pandémie de Covid-19 nous a obligé à mettre de côté une grande part de nos activités ponctuelles. L'écart peut également être expliqué par une méthode de calcul différente utilisée en 2021.

15. Assistant·e·s

Les assistant·es engagé·es à l'HEMU sont de type A, avec de petits taux d'activités qui dépendent des financements provenant de fonds propres pour les tâches administratives ou les tâches d'encadrement d'étudiant·es, et de fonds de recherche pour les projets. Les assistant·es de l'HEMU ne sont pas destinés à la relève des professeur·es puisque le recrutement de notre corps professoral tient toujours compte d'une activité artistique importante et internationale. Ainsi, nos assistant·es A acquièrent des compétences la plupart du temps en vue de commencer une thèse.

		2021	2020	
15.1 Nombre d'EPT	15.1.1 Assistants A	1.43	2.09	Plusieurs assistants HES A qui ont travaillé dans des projets de recherche sont comptabilisés en tant que intervenants. Le nb EPT total est de 4.5. Dans le rapport 2020, une erreur est survenue car le nombre de personnes (5), et non pas les EPT ont été renseignés.
	15.1.2 Assistants B	0	0	
	15.1.3 Assistants C	0	0	
	15.1.4 Total	1.43	2.09	
15.2 Taux d'activité moyen	15.2.1 Taux d'activité moyen Assistants A	47.53%	41,86%	
	15.2.2 Taux d'activité moyen Assistants B	0	0	
	15.2.3 Taux d'activité moyen Assistants C	0	0	

15.3 Assistants A	15.3.1 Assistants dans leur 1 ^{re} année de contrat	1	1	
	15.3.2 Assistants dans leur 2 ^{ème} année de contrat	1	2	
	15.3.3 Assistants dans leur 3 ^{ème} année de contrat	0	2	
	15.3.4 Assistants dans leur 4 ^{ème} année de contrat	2	0	
	15.3.5 Assistants dans leur 5 ^{ème} année de contrat	0	0	
	15.3.6 Total	4	5	
15.4 Assistants B	15.4.1 Assistants dans leur 1 ^{er} année de contrat	0	0	
	15.4.2 Assistants dans leur 2 ^{ème} année de contrat	0	0	
	15.4.3 Assistants dans leur 3 ^{ème} année de contrat	0	0	
	15.4.4 Assistants dans leur 4 ^{ème} année de contrat	0	0	
	15.4.5 Assistants dans leur 5 ^{ème} année de contrat	0	0	
	15.4.6 Total	0	0	
15.5 Assistants C	15.5.1 Assistants dans leur 1 ^{er} année de contrat	0	0	
	15.5.2 Assistants dans leur 2 ^{ème} année de contrat	0	0	
	15.5.3 Assistants dans leur 3 ^{ème} année de contrat	0	0	
	15.5.4 Assistants dans leur 4 ^{ème} année de contrat	0	0	
	15.5.5 Assistants dans leur 5 ^{ème} année de contrat	0	0	
	15.5.6 Total	0	0	
15.6 Changement de statut des assistants	15.6.1 Nombre de contrats d'assistant B évoluant vers un contrat d'assistant C	0		Changement vers mandat
	15.6.2 Autre changement de statut (nombre, merci de préciser le type d'évolution)	1		



COSÌ FAN TUTTE
OPÉRA DE LAUSANNE

L'APPRENTI SORCIER
BCV CONCERT HALL



HEMU JAZZ
ORCHESTRA FEAT.
MATTHIEU MICHEL &
MICHAEL ZISMAN
ÉGLISE
SAINT-FRANÇOIS

G. Gestion des ressources financières et des infrastructures

16. Exploitation du budget

		2021	2020		
16.1 Charges	16.1.1 Détails	Frais de personnel enseignement	14'433'295.32	14'136'315.69	Des investissements importants ont été fait dans l'achat de matériel de streaming, de système de visio-conférence et d'un piano Steinway B.
		Charges sociales personnel enseignement	3'363'087.09	3'426'654.12	
		Honoraires et conseillers externes	755'586.04	763'707.26	
		Achat mobilier, matériel et instruments	418'299.84	150'995.32	
		Entretien mobilier, matériel et instruments	132'587.63	158'870.97	
		Frais locaux	3'363'937.54	3'059'109.33	
		Frais de bibliothèque	46'554.40	49'252.37	
		Communication	125'417.93	157'541.81	
		Subventions à des institutions privées et étudiants	155'376.00	131'817.00	
		Frais de personnel administratif et technique	4'670'745.64	4'327'533.28	
		Charges sociales personnel administratif et technique	1'106'600.98	1'013'361.04	
		Frais généraux	775'657.59	561'610.78	
		Redevances et frais informatique	314'557.18	406'159.8	
		Charges financières	93'625.48	27'983.84	
Pertes sur débiteurs	-919.28	4'494.49			

		Amortissements	105'078.88	105'078.88	
	16.1.2	Total	29'859'488.26	28'480'485.98	
16.2 Produits	16.2.1 Détails	Subventions	27'986'090.88	27'142'999.42	
		Ecolages	671'050.47	633'449.63	
		Dons divers	315'309.86	117'571.25	
		Prestations de services et mandats divers	352'228.10	561'390.32	
		Recettes diverses	387'693.73	428'396.72	
	Produits financiers	126'940.05	54'949.97		
	16.2.2	Total	29'839'313.09	28'938'757.31	
16.3 Résultat de l'exercice	16.3.1 Total		-20'175.15	458'271.33	Etat au 31.12.2021

L'année 2021 est marquée par la reprise des cours en présentiel ainsi que des activités académiques et publiques, avec des aménagements compatibles à la pandémie toujours présente, engendrant des économies ou charges supplémentaires en fonction de chaque situation.

Toutefois, les comptes 2021 demeurent inférieurs aux prévisions budgétaires en raison notamment de lignes budgétaires non utilisées au vu de la situation sanitaire, des effectifs prévus non atteints, de postes vacants et de dissolutions de provisions non utilisées.

17. FRI

17.1 Etat du FRI		Solde au 31.12.2021	Solde au 31.12.2020
	17.1.1 HEMU – Vaud	1'083'057.20	1'124'036.01
	17.1.2 HEMU – Fribourg	19'944.94	9'972.47
	17.1.3 HEMU – Valais	156'420.56	145'589.39
	17.1.4 Total	1'259'422.70	1'279'597.87d

- HEMU – Vaud : le FRI Vaud a été dissout d'un montant de Fr 40'978.81 portant ainsi son montant à Fr 1'083'057.20 soit 5% du total des charges 2020.
- HEMU – Fribourg : à ce jour le Canton de Fribourg n'autorise pas la constitution d'un FRI. Le montant de Fr 19'944.94 correspond à l'ajustement des amortissements du livre cantonal.
- HEMU – Valais : le FRI Valais a été doté d'un montant de Fr 10'831.17 portant ainsi son montant à Fr 156'420.56 soit 4.56% du total des charges 2020.

18. Infrastructures

Les chiffres ci-dessous sont issus des données récoltées pour l'Inventaire des surfaces destiné à la HES-SO et sont calculés selon les normes SIA 416- Surfaces Utiles Principales en m2.

L'HEMU partage une partie de ses infrastructures avec le Conservatoire de Lausanne à la Grotte 2 et avec le Conservatoire cantonal de Fribourg à Louis-Braille 8, à Granges-Paccots :

- à Lausanne Grotte 2, la part HEMU est de 52,31%
- à Fribourg, la part HEMU est de 28,73%

À Sion, les locaux ne sont pas partagés avec une autre institution. Les espaces loués et indiqués ci-dessous sont utilisés exclusivement par l'HEMU.

s. e. et o.

			2021	2020	
18.1 Surfaces utiles principales (SUP)	18.1.1 Par affectation	Bureaux	1310	1'338	501 m2 Lausanne Grotte 330 m2 Lausanne Flon 304 m2 Fribourg 164 m2 Sion 11 m2 Sierre Précision : les surfaces annoncées correspondent à l'inventaire des surfaces HES-SO.
		Laboratoires et ateliers	45	45	24 m2 Lausanne Grotte 21 m2 Lausanne Flon
		Archives, collections et dépôts	562	562	230 m2 Lausanne Grotte 244 m2 Lausanne Flon 69 m2 Fribourg 10 m2 Sion 9m2 Sierre
		Auditoires	1497	1'584	469 m2 Lausanne Grotte 374 m2 Lausanne Flon* 369 m2 Fribourg 175 m2 Sion 110 m2 Sierre *erreur de report en 2020, le chiffre a été ici rectifié
		Salles de cours	6'617	6'616	3'113 m2 Lausanne Grotte 831 m2 Lausanne Flon 1'951 m2 Fribourg 722 m2 Sion

**SOLISTES 2021
CONCERTS FINAUX
DE MASTER**
BCV CONCERT HALL



**SOLISTES 2021
CONCERTS FINAUX
DE MASTER**
BCV CONCERT HALL

**SOLISTES 2021
CONCERTS FINAUX
DE MASTER**
BCV CONCERT HALL



		Bibliothèques	375	375	280 m2 Lausanne Grotte 95 m2 Fribourg
		Habitat	0	0	
		Locaux communautaires et de loisirs	923	923	202 m2 Lausanne Grotte 167 m2 Lausanne Flon 383 m2 Fribourg 110 m2 Sion 61 m2 Sierre
	Total par affectation		11329	11'356	
	18.1.2 Par site	Loué	4819	4'846	Lausanne Grotte : Rue de la Grotte 2, CP 5700, 1002 Lausanne
1'967			1'966	Lausanne Flon : Côtes-de-Montbenon 22-24 et Place Chauderon 5, 1003 Lausanne	
3'171			3'171	Fribourg : Route Louis-Braille 8, 1763 Granges-Paccot	
1'181			1'181	Sion : Rue Gravelone 5 et Rue du Vieux-Collège 13, 1950 Sion	
191		191	Sierre : Rue du Bourg 30, 3960 Sierre		
		Propre		0	
	Total par site		11'329	11'356	

H. Gouvernance

19. Organes de gouvernance

19.1 Organes et Conseil professionnel	Direction	<ul style="list-style-type: none"> Noémie L. Robidas, Directrice générale Andrew Ferguson, Directeur administratif Alain Chavaillaz, Directeur formation Angelika Guesewell, Directrice Ra&D
	Conseil des directeurs	<ul style="list-style-type: none"> Nicolas Farine, Directeur de site HEMU VD (jusqu'au 30.09.2021) Aurélien d'Andrès, Directeur de site HEMU VS (jusqu'au 31.03.2021) Sylvain Jaccard, Directeur de site HEMU VS (dès le 01.09.2021) Jörg Lingenberg, Adjoint de direction, site HEMU VS Philippe Savoy, Directeur, site HEMU FR Benedikt Hayoz, Adjoint de direction, site HEMU FR

		<ul style="list-style-type: none"> • Laurence Desarzens, Directrice HEMU VD Jazz et MUA (jusqu'au 31.08.2021) • Thomas Dobler, Adjoint de direction, site HEMU VD Jazz • Brigitte Pitzinger, Adjointe de direction, RH (dès le 01.09.2021) • François Vion, Adjoint de direction, site HEMU VD MUA • Christophe Descamps, Adjoint de direction, Finances • John Cohen, Directeur du Conservatoire de Lausanne
	Conseil représentatif	<ul style="list-style-type: none"> • Yascha Israelievitch, président, étudiant • Renaud Berger, vice-président, professeur HEMU FR • Julien Boss, secrétaire, professeur HEMU VD Jazz • Élisabeth Aubort, administration CL • Gaspard Glaus, professeur HEMU VD Classique • Daniela Numico, professeure HEMU VS • Floriane Bourreau, professeure HEMU VD Classique • Catherine Sarazin, étudiante • Cécile Tinguely, administration • Bastien Vidal, étudiante • 5 Sièges CL vacants
	Conseil professionnel / Conseil de fondation	<ul style="list-style-type: none"> • Josiane Aubert, présidente • Philippe Trinchin, vice-président (jusqu'au 31.12.2021) • Helena Maffli, représentante des milieux professionnels • Maya Breitenstein Knobel, représentante de la Ville de Lausanne • Francesco Walter, représentant du Canton du Valais (dès le 24.06.2021) • Michael Fiaux, représentant du Canton de Vaud • Pierre Barrois, représentant des milieux professionnels (jusqu'au 25.03.2021) • Antony Ernst, représentant des milieux professionnels (dès le 24.06.2021) • Christophe Brenner, représentant des milieux académiques • Evan Rothstein, représentant des milieux académiques • Eric Grosjean, représentant des milieux professionnels <p>> Membres du bureau du Conseil</p>

I. Egalité des chances (thématique d'approfondissement 2021)

La politique d'égalité des chances des HES vaudoises est une priorité qui s'appuie sur l'art. 5 de la LHEV et sur l'art. 13 de la C-HES-SO. Le Plan d'intentions cantonal 21-24 (PIC 21-24) mentionne par ailleurs que le DFJC souhaite encourager les HES à poursuivre leur engagement en faveur de l'égalité et de la diversité, par exemple en soutenant plus particulièrement l'accès des étudiants du sexe le moins représenté dans les cursus, en mettant en œuvre des mesures pour concilier vie privée et vie professionnelle et en intégrant la question avec pragmatisme et ouverture à la politique RH. Il est également indiqué que les HE vaudoises soutiennent les étudiants en situation de handicap ou présentant des besoins particuliers. Plus concrètement, l'action e. du PIC 21-24 demande aux HEV de promouvoir l'égalité des chances pour toutes et tous, et pour les étudiants présentant des besoins particuliers. Cette action se concrétise notamment à terme par un bilan des actions de sensibilisation du personnel et des étudiants sur les questions liées à l'égalité des chances et par un suivi des procédures mises en place pour traiter des questions liées à l'égalité.

Il va de soi que la notion d'égalité des chances doit être comprise de manière plus large et que chaque HE est encouragée à l'intégrer de manière transversale à ses différentes missions.

En parallèle, la HES-SO a mis sur pied un Plan d'action 21-24 du Service Egalité et diversité. Le Plan d'action 21-24 de la HES-SO s'articule autour des cinq axes de développement suivants :

1. renforcer l'ancrage institutionnel de l'égalité et la diversité ;
2. intégrer le genre et la diversité dans l'enseignement et la Ra&D ;
3. poursuivre le soutien aux carrières féminines ;
4. lutter contre le harcèlement ;
5. offrir un environnement HES-SO sans obstacles.

Ce Plan d'action s'inscrit notamment dans le cadre des Programmes fédéraux Egalité des chances dans les HES et des Contributions fédérales liées à des projets. Par ailleurs, la question de l'égalité des chances est également réglée dans la Constitution fédérale, la LEHE et l'Ordonnance d'accréditation de la LEHE. Enfin, l'Agenda 2030 de l'ONU, les Mesures obligatoires pour participer au programme Horizon Europe, les programmes P-7 de swissuniversities ou encore les Mesures prioritaires de la Confédération intègrent eux aussi cette thématique.

Le suivi de la manière dont les hautes écoles intègrent concrètement l'égalité des chances à leurs missions permettra au Département de répondre, si nécessaire, à des questions politiques qui pourraient émerger sur cette thématique, tout en dressant un état des lieux de la situation actuelle au sein de chaque institution. Il va de soi que le processus est en cours, voire vient d'être amorcé selon les établissements. Il n'est donc pas attendu une prise en compte homogène de la question au sein des HE.

20. Egalité des chances

20.1 Pour chaque mission (4 axes : formation ; Ra&D ; contribution à la société ; politique institutionnelle), la haute école décrit les mesures prises ou en cours, en lien avec l'égalité des chances.

Ra&D

- Les annonces pour les postes dans le domaine de la recherche (professeur-es, assistant-es) mentionnent systématiquement que l'HEMU adopte une politique de recrutement en faveur de l'égalité des chances ;
- La direction de la recherche est assumée par une femme ; mieux que toute déclaration d'intention, cela montre que cette mission HES est ouverte à toutes et tous.

Formation

- Développement et promotion des filières d'apport offertes en collaboration avec le Conservatoire de Lausanne, en particulier la section Pré-HEM, afin d'offrir aux candidat-es suisses une préparation adéquate pour se présenter au concours d'admission à l'HEMU, dans un contexte de forte concurrence internationale. Obtention du label Pre College CH, attestant de la qualité de la formation proposée à Lausanne.
- Organisation du concours d'admission en ligne, permettant à davantage de candidat-es, de provenances parfois lointaines, de se présenter aux épreuves d'admission par l'envoi de vidéos, sans avoir à effectuer le déplacement (les coûts du voyage et de l'hébergement peuvent être un obstacle pour un certain nombre de candidat-es).
- Durant la période de pandémie de COVID-19, soutien financier, avec la collaboration de la Fondation culturelle HEMU-CL, pour venir en aide aux étudiant-es en difficulté.

20.2 Pour chaque mesure la HE propose des indicateurs de suivi, accompagnés de valeurs cibles.

Ra&D

Indicateur de suivi = proportion d'hommes et de femmes impliqué.es dans les activités Ra&D.
Valeur cible 50/50

- Bon équilibre H/F actuellement au sein de l'équipe Ra&D : www.hemu.ch/rad/equipe (4 assistantes et 2 assistants ; 1 adjointe artistique ; 1 femme et 2 hommes professeur-es de méthodologie de la recherche ; 2 doctorantes et 1 doctorant ; 2 membres féminins et 4 membres masculins dans la commission de la recherche ; 1 directrice de la recherche)
- Bonne représentation des membres féminins du PER dans les projets Ra&D en cours durant l'année 2021 : 11 femmes, 15 hommes.
- Cet indicateur est suivi attentivement.

Formation

- Très bon équilibre H/F au niveau des admissions d'étudiant-es à l'HEMU.
- Une attention particulière est portée au profil Musiques Actuelles, où tel n'est pas encore le cas. Soutien à la création de l'*Association des Musiciennes Etudiantes du Flon* (AMEF), dont le but est de veiller au bon déroulement du cursus des étudiante-x-s de l'HEMU Jazz et Musiques Actuelles au regard des difficultés liées au genre rencontrées dans le cadre de leurs études. Elle vise à proposer à l'institution toute mesure utile en ce sens et à soutenir par ailleurs l'intégration des étudiante-x-s dans le milieu professionnel de la musique.

20.3 La HE formule un commentaire qualitatif général permettant d'éclairer la manière dont elle intègre la thématique d'approfondissement 2021 à ses missions.

Charte éthique HEMU-CL

Pour s'engager de manière durable auprès de ses collaboratrices et collaborateurs, étudiantes et étudiants, élèves et partenaires, l'HEMU et le Conservatoire de Lausanne établissent une charte dont les valeurs déontologiques ont pour but d'orienter les actions quotidiennes de toute sa communauté dans l'intérêt et le bien-être de chacune et chacun.

Offre d'emploi égalitaires

Les annonces pour les postes mentionnent systématiquement que l'HEMU adopte une politique de recrutement en faveur de l'égalité des chances.

Direction générale

La Direction de l'HEMU est composée de 4 membres avec une part égale d'hommes et de femmes. La direction générale et la direction de la recherche sont assumées par des femmes.

Prêt d'instruments

L'HEMU bénéficie de plusieurs instruments reçus en donation, dont elle doit assurer l'entretien et surtout la poursuite de leur «vie active». Elle offre ainsi à des étudiant-es méritant-es, et qui nécessitent un instrument plus qualitatif, la possibilité de demander un prêt. En effet, il n'y a aucune véritable raison que les instruments ne se transmettent pas puisqu'ils sont construits avec des matériaux de qualité, et puisque selon les périodes, notamment en grandissant, les besoins sont différents.

Bibliothèque et Open data

L'école offre à ses étudiant-es un abonnement à plusieurs sites payants de référence tels que BabelScores.com pour la musique contemporaine ou alexanderstreet.com pour le classique. L'école a également publié une partie de ses archives sur le site de l'International Music Score Library Project. Ces bases de données favorisent l'accès au savoir qu'il faut toutefois savoir

trier pour l'utiliser efficacement. Pour aider ses étudiant·es à s'en sortir, l'HEMU propose dans ses cursus un cours d'introduction à la recherche documentaire.

Soutiens Covid

Durant la période de pandémie de COVID-19, de nombreux soutiens financiers ont été accordé à nos étudiant·es en difficulté, avec la collaboration de la Fondation culturelle HEMU-CL, pour leur permettre de poursuivre le plus normalement possible leurs études.

III. SUIVI DU MANDAT DE PRESTATIONS CONCLU AVEC LA HES-SO

Les deuxièmes mandats de prestations (MP) pour la période 21-24 ont été conclus entre le rectorat de la HES-SO et chaque HE. Ils sont entrés en vigueur le 1er juillet 2021 et courent jusqu'au 31 décembre 2024. Ces MP portent d'une part sur les prestations courantes de la HE et dont le suivi a lieu dans le cadre du reporting qualité de la HES-SO. D'autre part, les MP portent sur des prestations de développement qui font l'objet d'un rapport intermédiaire que chaque transmettra à la HES-SO, avec copie à la DGES, fin avril 2023, puis d'un rapport final à remettre au plus tard le 30 juin 2025.

Pour le rapport d'activité 2021 et dans un souci de simplification, la DGES attend uniquement la liste des prestations de développement telles que confiées à chaque HE par le rectorat.

> [Voir annexe](#)

IV. RÉALISATION DES MISSIONS PARTICULIÈRES CONFIIÉES PAR LE DÉPARTEMENT

En annexe, le rapport portant sur les missions particulières rendu séparément et avant le présent rapport d'activité, à savoir le 31 mars 2022.

> [Voir annexe](#)

Mandat de prestations
entre le rectorat et la Haute école de Musique
Vaud Valais Fribourg – HEMU
pour la période 2021-2024

Préambule

Considérant :

- La loi fédérale sur l'encouragement des hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles (LEHE) du 30 septembre 2011 ;
- La convention intercantonale sur la HES-SO du 26 mai 2011 (ci-après : la convention intercantonale) ;
- La loi sur les hautes écoles vaudoises de type HES (LHEV) du 11 juin 2013 ;
- La convention de coordination du 20 mai 2015 entre la DGES et les hautes écoles vaudoises de type HES ;
- La convention du 30 mai 2008 sur le transfert au Conservatoire de Lausanne de l'enseignement professionnel de la musique du Conservatoire de Fribourg ;
- La convention du 30 mai 2008 sur le transfert au Conservatoire de Lausanne de l'enseignement professionnel de la musique du Conservatoire supérieur et académique de musique Tibor Varga ;
- La convention d'objectifs de la HES-SO 2021-2024 ;
- La stratégie globale de développement et le plan d'intentions de la HES-SO 2021-2024 ;
- Le plan de développement de l'HEMU 2021-2024 ;

étant précisé que :

- en vertu de l'art. 5 al. 4 de la convention intercantonale, un mandat de prestations quadriennal est établi entre le rectorat et chaque haute école, dans le cadre fixé par la convention d'objectifs quadriennale conclue entre le rectorat et les cantons partenaires ;
- les hautes écoles mettent en œuvre le mandat de prestations qui les lie au rectorat (art. 40 let. m) et répondent directement devant le rectorat de la réalisation du mandat de prestations qui les lie à ce dernier (art. 39 al. 3 let. b) ;
- les hautes écoles assurent le rayonnement des missions et leur communication en valorisant leur appartenance à la HES-SO et leur identité régionale (art. 40 let. c) ;
- le mandat de prestations définit notamment l'offre de formation et les compétences en matière de Ra&D (« portefeuille de produits et de compétences en matière d'enseignement et de recherche », selon l'art. 5 al. 4) ;
- la LEHE (art. 30 al. 1 let. a) requiert la mise en place d'un système d'assurance qualité en vue de l'accréditation institutionnelle ;
- la conduite et la réalisation des missions de la HES-SO se déroulent dans un esprit de collaboration réciproque, de transparence et en bonne intelligence entre le rectorat, les domaines et les hautes écoles ;
- la mise en œuvre des mandats de prestations qui lient les hautes écoles à la HES-SO et des missions conférées par les cantons et les régions (art. 40 let. d) s'inscrit dans une volonté et une responsabilité des directions des hautes écoles de proposer un environnement créatif et stimulant pour les étudiantes de même que pour le personnel d'enseignement et de recherche et pour le personnel administratif ;
- l'HEMU est un établissement de formation artistique professionnalisante de haut niveau ;

dans le cadre des missions confiées à la HES-SO (art. 4 de la convention intercantonale), à savoir notamment :

- l'enseignement de niveau tertiaire universitaire axé sur la pratique ;
- la recherche appliquée et le développement ;

- le transfert des connaissances ;
- les prestations de services à des tiers ;

et dans le but d'assurer le développement coordonné et continu des missions académiques, dans le sens des objectifs de la HES-SO et de l'HEMU ;

le rectorat confie à l'HEMU la réalisation des prestations suivantes :

Enseignement

Prestations courantes

- Développer, organiser et gérer la formation bachelor BA en Musique, conformément au plan d'études-cadre et à la réglementation de la HES-SO, et dans le cadre de la coordination par le domaine Musique et Arts de la scène.
- Développer, organiser et gérer les formations master suivantes, conformément aux plans d'études-cadre et à la réglementation de la HES-SO et dans le cadre de la coordination par le domaine Musique et Arts de la scène :
 - MA en Composition et théorie musicale
 - MA en Interprétation musicale
 - MA en Interprétation musicale spécialisée
 - MA en Pédagogie musicale
- Développer, organiser et gérer des formations continues CAS, DAS et MAS, conformément à la réglementation de la HES-SO et dans le cadre de la coordination par le domaine Musique et Arts de la scène et en adéquation notamment avec la politique régionale en la matière.
- Développer, organiser et gérer des formations continues non certifiantes.
- Participer à la démarche d'évaluation des filières d'étude sous la responsabilité des domaines concernés.
- Gérer les parcours étudiants en application des dispositions de la HES-SO et la réglementation académique de l'HEMU, notamment en matière de recrutement, d'admission, de promotion et d'exmatriculation, et assurer la diplomation.
- Organiser des événements qui mettent en contact les étudiantes et les milieux professionnels.
- Développer et gérer la mobilité nationale et internationale des étudiantes.
- Favoriser l'intégration professionnelle des diplômées.

Prestations de développement

	Indicateurs de suivi
<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'accès, l'accompagnement et l'insertion professionnelle par la mise en place d'outils de suivi à l'entrée, durant et à l'issue de la formation, notamment auprès des employeurs, en coordination avec le domaine Musique et Arts de la scène. 	<ul style="list-style-type: none"> • Dispositifs de suivi et résultats annuels • Taux de réussite des étudiantes aux examens d'entrée et de sortie • Résultats des enquêtes
<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'adhésion du corps professoral à la pratique de l'évaluation des enseignements par les étudiant-es (EEE), dans un premier temps, sur une base volontaire et établir un diagnostic de l'ingénierie de formation, en coordination avec l'évaluation des filières. 	<ul style="list-style-type: none"> • Information sur la pratique de l'EEE • Analyse interne du processus EEE et des résultats du premier exercice • Plan d'action
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la cohésion entre les pratiques pédagogiques sur les différents sites de l'HEMU par une réflexion sur l'acquisition de compétences et l'échange de bonnes pratiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Exemples de réflexions inter-sites en matière de pédagogie innovante • Autres dispositifs de mise en œuvre

au sein du corps professoral et étudiantin, afin d'affermir la signature pédagogique de l'HEMU.	
<ul style="list-style-type: none"> Renforcer la mobilité OUT des étudiantes à l'international en priorisant les partenariats institutionnels sur la réciprocité des accords, et intégrer le critère de durabilité aux choix stratégiques en la matière. 	<ul style="list-style-type: none"> Evolution de la mobilité IN et OUT Exemples d'accords de réciprocité Exemples de prise en compte du développement durable
<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre le rapprochement avec les écoles de musique et conservatoires, ainsi que l'école obligatoire, pour favoriser l'accès des étudiantes issues des filières d'apport, et affermir l'ancrage régional de l'HEMU. 	<ul style="list-style-type: none"> Information sur les contacts avec partenaires régionaux et régularité des rencontres Existence d'un plan d'implantation régional

Recherche appliquée et développement

Prestations courantes

- Développer et réaliser des projets de Ra&D en cohérence avec la stratégie de recherche du domaine Musique et Arts de la scène, en lien avec les filières offertes et les compétences développées au sein de l'Unité de recherche de l'HEMU et de l'Institut de recherche en musique et arts de la scène.
- Assurer la gestion des activités, structures et infrastructures de recherche, conformément aux normes des différents bailleurs de fonds, et en rendre compte de manière complète et transparente en utilisant notamment les outils applicatifs communs de la HES-SO.
- Intégrer la totalité des activités de Ra&D dans les instruments de suivi et de reporting de la HES-SO et de ses domaines.
- Valoriser, de manière aussi ouverte que possible, les résultats de la Ra&D et la création auprès des partenaires académiques et professionnels, ainsi qu'auprès du grand public.
- Assurer le transfert de connaissances vers les milieux de la pratique professionnelle.
- Gérer la propriété intellectuelle conformément à la réglementation de la HES-SO et veiller au respect des règles nationales et internationales de déontologie et d'intégrité académiques.
- Renforcer le transfert de connaissances entre la recherche, l'innovation, la création et les enseignements.

Prestations de développement

	Indicateurs de suivi
<ul style="list-style-type: none"> Faire connaître et valoir la spécificité de la recherche-crédation, de la recherche-action et de la recherche-développement auprès des professeurs et des organismes subventionnaires. 	<ul style="list-style-type: none"> Guide des bonnes pratiques en matière de recherche Nombre et exemples d'actions
<ul style="list-style-type: none"> Inciter les chercheuses à privilégier les formats de valorisation partageables de manière pérenne, notamment sur Arodes. 	<ul style="list-style-type: none"> Exemples de valorisations et nombre de saisies sur Arodes
<ul style="list-style-type: none"> Veiller à la prise en compte de la compétence en matière de Ra&D dans le recrutement des nouveaux postes du corps enseignant. 	<ul style="list-style-type: none"> Intégration de la Ra&D dans les critères et procédures de recrutement
<ul style="list-style-type: none"> Favoriser le lien entre la recherche et l'enseignement par l'intégration de la recherche-action au niveau du mémoire de master, en accord avec les approches internationales, en débutant par le domaine de la pédagogie musicale. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre et exemples de mémoire de master de pédagogie intégrant une dimension de recherche-action

Prestations de services

Prestations courantes

- Développer, concevoir et réaliser des prestations de services en lien avec les compétences développées dans le cadre de l'enseignement et la Ra&D, et dans le respect des principes communs de la HES-SO en matière de qualité des prestations de services.
- Entretien et développer les liens avec l'espace public.
- Assurer une gestion financière des activités de prestations de services conformément aux normes comptables en visant l'autofinancement des charges directes.

Prestations de développement

	Indicateurs de suivi
<ul style="list-style-type: none">• Développer la capacité des étudiantes à concevoir et mener des projets personnels dans le domaine des prestations de services.	<ul style="list-style-type: none">• Exemples de projets menés
<ul style="list-style-type: none">• Développer et appliquer un concept clair et une stratégie cohérente en matière de prestations de services.	<ul style="list-style-type: none">• Validation d'un document de référence
<ul style="list-style-type: none">• Expérimenter des dispositifs innovants pour atteindre de nouveaux publics et les inclure dans les plans d'études-cadre.	<ul style="list-style-type: none">• Exemples de dispositifs de médiation

Politiques institutionnelles

Prestations courantes

- Assurer et développer la qualité des activités académiques et institutionnelles, dans le cadre du système d'assurance et de développement de la qualité de la HES-SO.
- Gérer et développer les ressources humaines dans le respect des règles communes pour le personnel d'enseignement et de recherche et des dispositions communes en vigueur au sein de la HES-SO, dans l'esprit de la charte HES-SO sur les carrières du PER, et en cohérence avec les bases légales cantonales en la matière.
- Assurer la formation continue et le développement des compétences du personnel académique, administratif et technique, ainsi que des cadres.
- Gérer les ressources financières dans le respect du code des obligations, de la norme comptable de la HES-SO, ainsi que de la réglementation de la HES-SO en matière budgétaire et comptable.
- Gérer et développer les infrastructures.
- Gérer et développer les infrastructures informatiques en cohérence avec le schéma directeur des systèmes d'information de la HES-SO et avec les besoins de l'HEMU.
- Répondre aux besoins d'information du rectorat au moyen des outils communs mis en place.
- Participer à la mutualisation au sein de la HES-SO des ressources particulièrement onéreuses, dans la mesure du possible.
- Assurer la participation des étudiantes et du personnel à la gouvernance de l'HEMU.
- Garantir la cohérence, la complétude et la transparence du dispositif normatif de l'HEMU, ainsi que sa conformité avec le dispositif normatif de la HES-SO.
- Agir en cohérence avec les politiques institutionnelles de la HES-SO, notamment en matière de communication, de relève, d'égalité des chances et de diversité, d'éthique et de déontologie, de mobilité, de relations internationales et de développement durable.
- Tenir à jour un système de contrôle interne.
- Développer les collaborations interinstitutionnelles.
- Faire de la recherche de l'égalité des chances un point d'attention constant.
- Assurer la communication interne et externe par le dialogue et la participation.
- Assurer la promotion de l'HEMU dans ses différents territoires.

Prestations de développement

	Indicateurs de suivi
<ul style="list-style-type: none">Affirmer et renforcer la cohésion des sites constitutifs de l'HEMU par l'égalité des chances, la valorisation des parcours, et par la contribution de chacune à l'institution.	<ul style="list-style-type: none">Charte éthique des étudiant-es, du PER et du PAT reflétant la mission de l'HEMU et comportant notamment des éléments d'action en matière de promotion des genres
<ul style="list-style-type: none">Renforcer la culture du dialogue et de la participation au sein de l'institution et mettre en place une démarche qualité à l'attention des personnels de l'établissement.	<ul style="list-style-type: none">Exemples de sujets traités par et avec le Conseil représentatifDispositions règlementaires des commissions spécialiséesDispositif de satisfaction des personnels opérationnelPlans de formation interne
<ul style="list-style-type: none">Développer un plan d'action en matière de développement durable, articulé sur la stratégie durabilité de la HES-SO.	<ul style="list-style-type: none">Adoption d'un plan d'actionTravaux préparatoires pour une charte de durabilité

Modalités d'exécution

Modalités financières

L'HEMU réalise les prestations prévues dans le présent mandat au moyen des financements alloués par le rectorat dans le cadre des dispositifs de contribution suivants :

- Enveloppes pour la formation de base ;
- Enveloppes pour les infrastructures ;
- Montants issus du fonds de recherche et d'impulsions (FRI).

Modalités de suivi

Au plus tard le 30 avril 2023, l'HEMU remet au rectorat un rapport intermédiaire de suivi, sur la base d'un canevas proposé par le rectorat, qui précise l'état de réalisation des prestations de développement prévues dans le présent mandat. Sur la base du rapport intermédiaire, le rectorat et la direction de l'HEMU se rencontrent pour faire le point sur la réalisation du présent mandat de prestations. Au plus tard le 30 juin 2025, l'HEMU remet au rectorat un rapport final, sur la base d'un canevas proposé par le rectorat, dans lequel l'HEMU évalue la réalisation des prestations de développement prévues dans le présent mandat.

Modalités d'adaptation

À l'occasion de la rencontre de suivi intermédiaire, les parties peuvent convenir d'un commun accord d'ajuster les prestations prévues (modifications mineures). Si, pendant la durée du présent mandat de prestations, le cadre général d'action change dans une mesure facilitant ou compliquant significativement la réalisation d'une ou plusieurs prestations prévues, le rectorat et l'HEMU redéfinissent conjointement le contenu du mandat de prestations (modifications majeures). Les modifications mineures ou majeures sont précisées dans un avenant au mandat de prestations.

Engagement réciproque

Le présent mandat de prestations, conclu entre le rectorat et l'HEMU, formalise l'engagement réciproque pris par chacune des parties. Le rectorat s'engage à prendre toutes les mesures en son pouvoir pour permettre à l'HEMU de réaliser les prestations prévues dans le présent mandat. L'HEMU s'engage à réaliser dans toute la mesure du possible les prestations prévues, dans le respect de la convention intercantonale, de ses textes d'application et des décisions prises par les organes de la HES-SO. En cas de non-réalisation des prestations prévues par le présent mandat, ou de non-respect des modalités, le rectorat et la haute école engagent des démarches visant à convenir d'éventuelles mesures correctrices.

Litiges

Les parties s'engagent à résoudre les divergences d'opinions et les litiges liés à ce mandat de prestations à l'amiable, dans un esprit de coopération. Le cas échéant, les dispositions en matière d'arbitrage du Code fédéral de procédure civile s'appliquent par analogie.

Durée et renouvellement

Le présent mandat de prestations entre en vigueur le 1^{er} juillet 2021 et dure jusqu'au 31 décembre 2024. Les parties conviennent de commencer les négociations en vue d'un nouveau mandat de prestations au plus tard le 30 juin 2024, dans le cadre du cycle stratégique de la HES-SO 2025-2028.

Signatures

Le présent mandat de prestations a été préavisé par le Conseil représentatif de l'HEMU en date du 1^{er} février 2021.

Changins, le 02 juillet 2021

Pour le rectorat

Luciana Vaccaro
Rectrice



Pour l'HEMU

Noémie L. Robidas
Directrice générale



Andrew Ferguson
Directeur administratif



Récapitulatif des financements des missions particulières confiées par le canton de Vaud à l'HEMU

Année 2022

Prestations	Financement cantonal
Charges courantes (hors infrastructure)	
Formations Bachelor&Master yc échanges SEMP (part VD uniquement)	4'400'000
Formation cantonale (non imatriculé, ...)	0
Formation continue certifiante (CAS, DAS, MAS)	} 370'000
Formation continue non certifiante et prestations de service	
Recherche appliquée et développement	180'000
Bâtiments et infrastructures	
Financement complémentaire pour les bâtiments (sur VD uniquement)	1'290'000
Subvention cantonale	6'240'000

Fait à Lausanne le 15 février 2022


Pour le Département
La Directrice générale de l'enseignement supérieur


Pour le Conseil de Fondation
La Présidente

Pour l'HEMU
La Directrice générale



Mission particulière confiée par le canton de Vaud à la Haute école de Musique de Lausanne

Année 2022

Libellé de la prestation:

1

Soutien cantonal particulier aux formations Basc et Ma offertes par les écoles rattachées au canton de Vaud dans le cadre de la HES-SO

Objectif cantonal:

- a) Soutenir subsidiairement des formations qui présentent un intérêt particulier et qui ne trouvent pas durablement leur équilibre financier dans le cadre du financement HES-SO.
- b) Soutenir des activités en lien direct avec les formations de base et leurs développements
- c) Soutenir la mobilité des étudiant-e-s dans le cadre du programme Swiss-European Mobility Programme.

Mission confiée à l'école:

Offrir la formation bachelor et master musique avec le soutien financier du canton de Vaud en raison d'enveloppes HES-SO études principales et infrastructures significativement inférieures aux coûts réels du domaine musique et de l'école. Par une politique d'admission adéquate, l'HEMU veillera au maintien d'un équilibre entre étudiants suisses et étrangers (au sens du domicile AHES) et à maintenir une proportion d'étudiants suisses supérieure à 50% pour chaque filière.

Financement pour l'année :

Objectif financier à moyen terme:

Considérant un objectif de coût/étudiant (EPT) de 56'078.- pour la formation bachelor et un équivalent forfait HES-SO de 36'348	3'430'000
Considérant un objectif de coût/étudiant (EPT) de 43'057.- pour les formations Master et un équivalent forfait HES-SO de 36'348	970'000
Total	4'400'000

Suivi financier:

Comptabilité analytique selon règles applicable. La direction de l'école s'engage à s'assurer de la qualité des données relatives aux activités du personnel enseignant (relevé des heures), d'une correcte comptabilisation des charges et des produits relatifs à cette activité et établit un rapport financier annuel au plus tard le 31 mars de l'année suivante.

Fait à Lausanne le 15 juin 2022


Pour le Département
La Directrice générale de l'enseignement supérieur


Pour le Conseil de Fondation
La Présidente


Pour l'HEMU
La Directrice générale

Mission particulière confiée par le canton de Vaud à la Haute école de Musique de Lausanne

Année 2022

Libellé de la prestation: **2** **Soutien cantonal particulier à des formations professionnelles non HES offertes par les écoles rattachées au canton de Vaud**

Objectif cantonal:

- a) Soutenir subsidiairement des formations professionnelles non HES qui présentent un intérêt particulier.
- b) Soutenir des activités en lien direct avec les formations de base et leurs développements.

Mission confiée à l'école:

Offrir des formations professionnalisantes particulières qui répondent aux besoins locaux.

Financement pour l'année :

Le financement concerne les formations suivantes:

- Soutien aux formations CAS, nouvellement lancées par l'école dont les effectifs restent à développer pour garantir son autofinancement CAS interprétation - 6 étudiants au B21 - filière 719 / pilier 2	9'000
- Répartition analytique des charges de structure selon clé des heures décompte SEFRI	11'000
Total	20'000

Suivi financier:

Comptabilité analytique selon règles applicable. La direction de l'école s'engage à s'assurer de la qualité des données relatives aux activités du personnel enseignant (relevé des heures), d'une correcte comptabilisation des charges et des produits relatifs à cette activité et établit un rapport financier annuel au plus tard le 31 mars de l'année suivante.

Fait à Lausanne le *15 février 2022*


Pour le Département
La Directrice générale de l'enseignement supérieur


Pour le Conseil de Fondation
La Présidente


Pour l'HEMU
La Directrice générale

Mission particulière confiée par le canton de Vaud à la Haute école de Musique de Lausanne

Année 2022

Libellé de la prestation: **3 Soutien à la formation continue non certifiante et aux prestations de service**

Objectif cantonal:

- a) Soutenir les écoles HES rattachées au canton dans leur relation avec leur environnement professionnel et par là assurer des formations proches des besoins du monde du travail.
- b) Lorsque l'école se trouve en concurrence avec d'autres prestataires, elle veillera à facturer l'ensemble du coût de ses prestations de manière à ne pas s'octroyer un avantage concurrentiel déloyal.

Mission confiée à l'école:

Répondre aux besoins de l'environnement professionnel par le développement de prestations novatrices en réponse aux demandes sans distorsion de concurrence.

Développer une politique de tarification de prestations qui permette de couvrir les coûts directs pour les prestations récurrentes et ponctuelles ou novatrices.

Financement pour l'année:

- Compléments HEP (sec I et II non titulaire du Ma Musique à l'école) 10 étudiants au B21 - filière 719 / pilier 5 - Fr 8'250 / étudiants	83'000
- Répartition analytique des charges de structure selon clé des heures décompte SEFRI	267'000
Total	350'000

Suivi financier:

Comptabilité analytique selon règles applicable. La direction de l'école s'engage à s'assurer de la qualité des données relatives aux activités du personnel enseignant (relevé des heures), d'une correcte comptabilisation des charges et des produits relatifs à cette activité et établit un rapport financier annuel au plus tard le 31 mars de l'année suivante.

Fait à Lausanne le 15 juin 2022


Pour le Département
La Directrice générale de l'enseignement supérieur


Pour le Conseil de Fondation
La Présidente


Pour l'HEMU
La Directrice générale

Mission particulière confiée par le canton de Vaud à la Haute école de Musique de Lausanne

Année 2022

Libellé de la prestation:

4

Soutien au développement de la Ra&D HES réalisée par les écoles rattachées au canton de Vaud dans le cadre de la HES-SO

Objectif cantonal:

a) Soutenir le développement de la Ra&D dans les écoles HES sises sur le canton et par là assurer des formations de haut niveau.

Mission confiée à l'école:

Développer sa capacité à obtenir des financements dans un environnement concurrentiel

Financement pour l'année:

180'000

Répartition analytique des charges de structure selon clé des heures selon décompte SEFRI

Suivi financier:

Comptabilité analytique selon règles applicable. La direction de l'école s'engage à s'assurer de la qualité des données relatives aux activités du personnel enseignant (relevé des heures), d'une correcte comptabilisation des charges et des produits relatifs à cette activité et établit un rapport financier annuel au plus tard le 31 mars de l'année suivante.

Fait à Lausanne le 15 juin 2022


Pour le Département
La Directrice générale de l'enseignement supérieur


Pour le Conseil de Fondation
La Présidente


Pour l'HEMU
La Directrice générale

Mission particulière confiée par le canton de Vaud à la Haute école de Musique de Lausanne

Année 2022

Libellé de la prestation: **5** **Financements complémentaires pour les bâtiments des sites vaudois de l'HEMU**

Objectif cantonal:

a) Assurer le financement subsidiaire des bâtiments de l'HEMU sis sur le canton de Vaud.

Mission confiée à l'école:

Gérer efficacement ses infrastructures dans la cadre financier défini avec les cantons concernés. L'HEMU et le canton de Vaud ont convenu que les amortissements des aménagements FLON I & II sont prévus sur une durée de 20 ans.

Financement pour l'année:

Montant annuel **1'290'000**

Suivi financier:

Comptabilité analytique selon règles applicable. La direction de l'école s'engage à s'assurer de la qualité des données relatives aux activités du personnel enseignant (relevé des heures), d'une correcte comptabilisation des charges et des produits relatifs à cette activité et établit un rapport financier annuel au plus tard le 31 mars de l'année suivante.

Fait à Lausanne le *15 juin 2022*


Pour le Département
La Directrice générale de l'enseignement supérieur


Pour le Conseil de Fondation
La Présidente


Pour l'HEMU
La Directrice générale